LA RADIOPHOTOGRAPHIE

APRÈS LA CONFÉRENCE DE M. BELIN A L'HIPPODROME DE ROUBAIX

Nous publions ci-dessus les clichés des deux premières photographies qui furent reçues à l'Hippodrome-Théâtre de Roubaix lors de la conférence de M. Edouard Belin, au Gala du Radio-Club du Nord de la France.

Le papier sensible employé par l'illustre savant étant imprégné d'une solution de ferro-cyanure de potassium et l'image se produisant par électrolyse partielle de celle-ci en bleu de Prusse, nous avons été contraint de rephotographier les épreuves obtenues — le bleu n'impressionnant pas la pellicule sensible de nos clichés — pour obtenir une photographie en noir susceptible d'être utilisée en photogravure.

On remarquera combien — même après cette opération intermédiaire — les clichés que nous donnons aujourd'hui, sont nets et à quel point les demi-teintes ont été respectées.

ensuite tirés au sort et cette importante réunion fut terminée par une tombola dont les nombreux lots consistant en coupes de tissus, furent tirés au sort entre les mères de famille présentes.

En raison de l'affluence d'enfants accompagnés de leurs parents, le Comité s'excuse auprès des personnes qui n'ont pu trouver place dans la salle.

Liège de Table. Léon Cuvelle, 73, r. Nais. 40310

LA REVISION DE LA LISTE ELECTORALE POUR 1929

Les demandes en inscription ou en radiation sont reçues, dès maintenant, à la Mairie, tous les jours de la semaine, de 9 h. à midi et de 14 à 20 h.

Le dimanche, le bureau est ouvert de 9 h. à midi.

Les intéressés sont invités à se présenter au Bureau des Elections, rue Neuve, 2e étage, munis des pièces suivantes:

1° Livrets de mariage, militaire, ou toute autre pièce justifiant de leur qualité de Français;

2° Certificat de radiation de la liste électorale de leur résidence antérieure;

3° Récépissé de dépôt de changement de domicile ou pièce attestant que les demandeurs habitent Roubaix depuis avant le 1er octobre 1928.

Ceux qui ont effectué un changement de domicile ne sont pas astreints à une résidence de six mois et peuvent se faire inscrire de suite.

Les électeurs qui ont changé d'adresse ou de profession sont instamment priés d'en faire la déclaration au Bureau des Elections le plus tôt possible.

Courroie « CUIRLIN » brev. S.G.D.G. Tél. 901. Fabt **Pierre Michon**, 79, rue Gl-Chemin, 21374

NOS PHOTOGRAVURES. — Les photogravures de MM. René Wilaux et Edouard Dubois que nous avons reproduites ces jours-ci, sortent des ateliers de M. Georges Lechanre, rue des Claisettes.

RETRAITES OUVRIERES. — Les assurés nés en décembre doivent changer leur carte annuelle dans le mois de janvier. Les retardataires nés en autres mois précédents doivent obligatoirement remplir la formalité ci-dessus tout de suite.

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF PEUGEOT Venant, 99, Grande-Rue, Rx (T. 14.84). 37083

RECENSEMENT DES CHEVAUX, JUMENTS, MULETS ET MULES. — Les propriétaires de chevaux, juments, mulets et mules doivent faire de suite la déclaration des animaux qu'ils possèdent à la Mairie (rue du Château).

Ceux figurant sur les registres de recensement de l'année dernière, recevront à domicile par les soins de la Municipalité, l'imprimé nécessaire pour leur déclaration. Les autres le retireront au bureau ci-dessus. Il n'y a pas de taxe cette année du recensement ci-dessus indiqué.

RADIO CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Ce soir, rue Neuve, cours de préparation [illegible] M. Dumet: Lecture du code, exercices.

ORPHEON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce soir, lundi, à 18 h., réunion du Comité pour l'élaboration des prochaines fêtes.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Répétition aujourd'hui, à 19 h., au local, pour les premiers ténors, les seconds ténors, marmites, les barytons, les basses, jeudi 10, et répétition générale, vendredi 11.

CERCLE ORPHEONIQUE LES XL (Société Nationale). — Aujourd'hui lundi, à 19 h., cours de chant.

WASQUEHAL

CHIFFRE D'AFFAIRES (Capreau). — Jeudi 10 [illegible] de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h., au débit de [illegible] de Tourcoing, paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les commerçants payant [illegible] trimestriel.

Ceux qui ne seraient pas en possession de leurs cartes [illegible] les contributions d'abonnements, les [illegible] de la taxe pour les commerçants payant mensuellement auront lieu le lundi suivant, 17 janvier.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — La permanence [illegible] demain, de 11 h. à 12 h., au siège de la Section, place Pasteur. Ceux qui ne seraient pas en possession de la carte de combattant sont priés de rapporter [illegible] pour [illegible] de la Section des Mutilés. Une somme de [illegible] sera à charge des [illegible].

Pourquoi le CHIFFRE FORMIDABLE de

217.000 HECTOS

FABRIQUÉS EN 1927 PAR

BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL ?

Parce que cette Société Coopérative modèle délivre les meilleurs bières au plus bas prix. 32244

WATTRELOS

Deux arrestations pour fraude

La brigade de douane du Grimonpont a arrêté, cuirière Dubrulle, Floris Ruscart, 19 ans, manœuvre de maçon, demeurant rue des Longues-Haies, 23 bis, à Roubaix, et Clément Desbonnet, 20 ans, manœuvre, demeurant même rue 64, cour Bernard, qui étaient porteurs de 41 kil. de tabac étranger. Ils ont été transférés à Lille par les soins de la gendarmerie.

REVISION DES LISTES ELECTORALES POUR 1929. — MM. Joseph Blanckaert et Julien Watteauw ont été nommés délégués de l'Administration pour faire partie des Commissions chargées de procéder à la révision des listes électorales municipales de Wattrelos pour 1929.

PAIEMENT DES SECOURS. — Un huissier, 1, rue Jean-Jaurès, mardi prochain 8 janvier, de 9 à 11 h. 30, les allocations d'assistance aux vieillards, aux familles nombreuses et d'allaitement maternel. Se munir de la carte d'identité.

LES COMMISSIONS DE REVISION DES LISTES ELECTORALES se réuniront à la Mairie, le mercredi [illegible] janvier, à 19 h. 30.

DES PROCES-VERBAUX ont été rédigés à charge de M. Bernard Darte, homme de peine, demeurant à Wattrelos, pour circulation en vélo, sur un trottoir interdit, et de Mme Marie Devos, cabaretière, rue St-Vincent-de-Paul, 53, pour mauvaise tenue de son débitant de boissons.

MESDAMES, ECOUTEZ

Le bas Occulta guérit les varices ; il rend à la jambe sa forme et sa grâce ; il vous assure *contre les accidents qui paralysent pour toujours la marche et l'activité.*

Le bas Wic qui vient d'être créé, est un nouveau perfectionnement du bas Occulta: alors que le bas Occulta présente un vide au talon, le bas Wic a un talon tricoté. A vous de choisir.

Dépôt exclusif du bas Occulta et du bas Wic chez Madame Sprict, 41, rue des Fabricants à Roubaix. 31681

LANNOY

FLERS

LE RECENSEMENT DE LA CLASSE 1929. — Sont invités à se présenter à la Mairie, tous les jours ouvrables, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h., sauf le lundi de 14 à 17 h. à l'effet de se faire inscrire sur les tableaux de recensement de la classe 1929:

1. Les jeunes gens domiciliés à Flers-Lille nés du 1er janvier au 30 juin 1909, soit en France, soit à l'étranger de parents français.

2. Les jeunes gens domiciliés à Flers-Lille, nés en France du 1er janvier au 30 juin 1909, de parents étrangers.

3. Les étrangers naturalisés depuis le mois de mai 1927 et n'ayant pas atteint l'âge de 15 ans.

Les intéressés devront se munir du livret de famille de leurs parents, d'une copie de leur acte de naissance ou, à défaut, de l'acte de naissance.

LE RENOUVELLEMENT BIENNAL DES CARTES D'IDENTITE DES ETRANGERS. — Les étrangers [illegible] de leur carte d'identité valable jusqu'au 31 [illegible] devront en demander le renouvellement [illegible] au premier trimestre 1929. Ils devront se munir: 1° de la carte à renouveler; 2° du récépissé en tenant lieu; 3° de quatre photographies; 4° d'un certificat de travail; 5° [illegible] du visa favorable de l'Office [illegible].

HEM

CONSULTATION DES NOURRISSONS demain mardi, à 14 h., à l'Ecole Pasteur.

TOURCOING

AUJOURD'HUI LUNDI, 7 JANVIER :

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Caisse d'Epargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Etablissement Municipal de Bains : de 9 h. à 11h. et de 14 à 18 h. 30.

Bibliothèque communale : de 10 à 12 h. et de 14 à 18 heures.

Marché : de 8 h. à 13 h.

LE PRIX DU TABAC

Parmi les fumeurs de cigarettes, combien seraient étonnés si on leur disait le prix du tabac qu'ils fument!

Sait-on, par exemple, que le tabac des cigarettes à trois francs le paquet, coûte la somme fantastique de 156 francs le kilo?

Ceci est d'ailleurs facile à démontrer:

Achetez un paquet de « Maryland » et pesez une cigarette, sans papier. Vous trouverez exactement: 0 gr. 96, ce qui vous donnera, pour vos vingt cigarettes, 19 gr. 20 pour 3 francs, soit, pour le kilo: 156 fr. 75!

Si l'on songe que le paquet de tabac « Maryland » est vendu cent francs le kilo, ne peut-on trouver abusive l'augmentation de près de soixante pour cent imposée pour la fabrication d'une cigarette?

Sans doute, le fumeur qui donne ses trois francs, ne pense même pas à quel prix fabuleux il paie le luxe d'une cigarette; mais l'Etat, lui, ne se sent-il pas gêné de « faire commerce » dans des conditions aussi anormales?

Peut-on s'étonner, dès lors, qu'il y ait tant de fraude, quand il suffit de faire une simple promenade chez nos voisins les Belges pour se procurer la même marchandise, souvent plus soignée, pour un prix qui s'élève à peine au tiers du prix français!

On pourrait, du moins pour des zones-frontière comme la nôtre, être un peu plus généreux.

M.-J. Sn.

DEMENAGEMENTS. Wagons, Autos capitonnés, GARDE-MEUBLES. Mon H. DAEL, **Vidanges.** 19, rue Nationale. Tourcoing. (Tél. 74). 1518

AUTOMOBILES Marmon, 8 cylindres, Steyr, 6 cylindres, **Delahaye 4-6 cylindres.** Agent **Henri DELHUVENNE, Tourcoing.** (Tél. 286). 29260

LES CONFÉRENCES DE LA « REVUE FRANÇAISE »

Les inscriptions continuent

Les conférences qui seront données à Tourcoing, sous les auspices de la « Revue Française », par MM. René Benjamin, R. Lortat, Jean Tharaud, Paul Chack et Mme Dussane, commenceront le 12 janvier, à 16 heures.

La location reste ouverte, cette semaine: mardi, jeudi et samedi, de 9 h. à 12 heures, chez Mlle Thérèse Dannin, 29, rue des Orphelins, à Tourcoing (Tél.: 16-74). Le prix de l'abonnement aux sept conférences est de: premières, cent francs; secondes, 50 francs. A partir de la troisième personne d'une même famille, le prix de l'abonnement sera réduit de 50 pour cent par personne venant en surplus. Toutes les places seront numérotées et attribuées dans l'ordre de l'arrivée des inscriptions. On trouvera des cartes à l'entrée, dans la limite des places disponibles pour chaque conférence, aux prix de 20 francs et 7 francs.

Le Comité rappelle que toutes les réunions ont lieu dans la nouvelle « Salle Concordia », si pratiquement accessible, possédant de nouveaux fauteuils, et chauffée. (Entrée rue Carnot).

Mme Buysschaert, 20 et 22, r. St-Jacques, Tg. Choix articles fantaisies pr fêtes. Voyez nos prix. 31973

Une mort subite sur la voie publique

Dimanche à 18 h. 30, Mme Sidonie Lefebvre, née Windels, 61 ans, journalière, demeurant, 16, rue Serpentine, à Tourcoing, est tombée morte, rue Winoc-Chocqueel. M. le docteur Huries, qui constata le décès, l'attribue à une congestion causée par le froid. Le cadavre a été transporté à la morgue.

BRASSERIE COOPERATIVE DU TILLEUL. **Prix des bières 4° : en bouteilles, 0 fr. 85 net : en fûts : 95 fr. l'hecto avec ristourne. On devient actionnaire en versant 25 francs.** 32218

VERIFICATION DES POIDS ET MESURES POUR 1929. — Les opérations de vérification commenceront le 7 janvier. Elles auront lieu par quartier. Les assujettis recevront une convocation individuelle. Ils devront être exacts et présenter tous leurs poids et balances transportables. Les mètres et mesures déjà poinçonnés ne doivent pas être présentés.

Les marchands ambulants se seront pas convoqués, ils devront présenter, avant le 31 mars, le lundi, au Chevain, rue Ste-Barbe, tous leurs poids, balances, mètres ou mesures.

Les opérations commencent le 4 et le 5 janvier, place de l'Epidème, pour le quartier de la rue de Roubaix. Les appareils refusés devront être consignés immédiatement au réparateur indiqué par le commerçant.

S. A. des ETABLISSEMENTS CLARISSE. Charbons. Quai de Marseille, **Tourcoing** (Té. 24-27). — Spécialité de fines industrielles et de charbon de ménage et anthracites pour foyers domestiques. 32221

RETRAITES OUVRIERES. — Les assurés nés en décembre sont invités à se présenter, munis de leur carte annuelle, au bureau des Retraites ouvrières, à l'Hôtel de Ville, dans l'ordre suivant, pour échanger leur carte: Les assurés dont le nom commence par: A, B, C, le 7 janvier, de 10 h. à midi; D à Da..., le 7 janvier, de 14 à 16 h.; De à K, le 8 janvier, de 9 h. à midi; L à Q, le 8 janvier, de 14 à 16 h.; R, S, T, U, le 9 janvier, de 10 h. à midi; V à Z, le 9 janvier, de 14 à 16 h.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Assistance aux vieillards, infirmes et incurables. — Paiement de l'allocation d'assistance (mois de décembre), mardi prochain, 8 janvier, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h., munis de la carte d'identité.

MOUVAUX

LE CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS se rendra demain mardi, 8 janvier, à la mairie, 1er étage, de 14 à 16 heures, pour recevoir les réclamations au sujet de toutes contributions.

TAXE D'APPRENTISSAGE. — Les industriels sont avisés que des feuilles pour la déclaration relative à la taxe d'apprentissage sont à leur disposition à la mairie, guichet 5, où ils peuvent en retirer dès aujourd'hui.

Cette déclaration doit être faite en double exemplaire et être adressée à la préfecture du Nord, avant le 1er mars 1929.

RECENSEMENT DES AUTOS, MOTOS, CHEVAUX ET VOITURES. — Les propriétaires de véhicules automobiles, motos, chevaux et voitures, doivent se présenter à la Mairie (1er étage, guichet 4) pour retirer une feuille de déclaration de possession de véhicules ci-dessus désignés. Cette déclaration doit être faite pour le 15 janvier 1929, dernier délai.

IMPOTS SUR LES SALAIRES ET BENEFICES COMMERCIAUX. — Des feuilles de déclarations sont à la disposition des intéressés à la Mairie (guichet 3) pour la déclaration des salaires et des bénéfices commerciaux réalisés pendant l'année 1928. Des feuilles pour la déclaration des biens à l'étranger sont également disponibles. Ces déclarations doivent être adressées pour le 1er mars 1929, à M. le Contrôleur des Contributions Directes, 8, place Alexandre-Dumas, à Lille.

RETRAITES OUVRIERES. — Les pensionnés des retraites ouvrières sont invités à passer à la Mairie le plus tôt possible, munis de leur titre de pension pour la signature de leur certificat de vie.

EN RUTANT CONTRE UN POIDS. — Dans le tissage Noblet, rue de Wasquehal, 32, un ouvrier tisserand, M. Joseph Moreau, 19 ans, demeurant à Tourcoing, rue du Moulin, 127, s'est fait une entorse au pied gauche en butant contre un poids.

Le docteur Naert lui a prescrit un repos d'une quinzaine de jours sauf complications.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL. — Au cours de l'année 1928 il a été enregistré à l'état-civil: 6 transcriptions d'actes de décès; 45 mariages; 6 reconnaissances d'enfants naturels; 72 naissances d'enfants vivants: 3 mort-nés; 45 décès dont 5 d'enfants de moins d'un an.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Pendant l'année 1928 la Mairie a reçu 115 déclarations d'accidents de travail ayant donné lieu à incapacité temporaire et 1 déclaration suivie d'incapacité permanente de travail.

RECENCEMENT DES ETRANGERS. — Le recensement des étrangers en résidence dans la commune au 1er janvier1929 a donné les résultats suivants: belges 982, espagnols 2, hollandais 4, italiens 4, polonais 6, tchèques 1. Total: 999 étrangers.

RECENSEMENTS DIVERS. — Les propriétaires de chevaux et voitures, de motocyclettes et d'automobiles, de pigeons-voyageurs qui n'ont pas encore fait leur déclaration annuelle, sont invités à la faire de suite s'ils veulent éviter de graves ennuis lors du passage des commissions militaires.

HALLUIN

Ordures ménagères et balayage des rues

Les habitants sont informés que les changements suivants seront apportés dans les jours de balayage des rues à partir du 1er janvier 1929. Le balayage des trottoirs, rues et fils d'eau aura lieu de 7 h. à 8 h. du matin: 1° le mercredi et le vendredi dans toutes les rues, chemins, places, cours, courées et cités situés au couchant de la route nationale, côté du Colbras, y compris la route nationale et la cité Sébastopol, chemin de Tournai; 2° les mardi, jeudi et samedi dans toutes les rues, chemins, places, cours, courées et cités situés au levant de la route nationale, côté du Mont, non compris la route nationale et la cité Sébastopol, chemin de Tournai.

Il est rappelé en outre que: 1° les poussières et boues provenant du balayage du trottoir et de la rue, doivent être déposées dans des poubelles (seaux, paniers ou caisses) de même que les ordures ménagères; 2° Les poubelles doivent être placées sur le trottoir en bordure de la rue avant le passage de l'ebomeur ou remises directement à celui-ci; 3° Le poids des poubelles ne peut dépasser 30 kilos; 4° Lorsque le jour de balayage tombe un jour férié, le service doit être fait la veille.

REMERCIEMENTS. — La famille Lecomte-Duthoit, touchée des marques de sympathie qu'elle a reçues à la suite du décès de Mlle Marie-Louise Lecomte, adresse ses sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 86918

LES BENEFICIAIRES de l'allocation de rentrée [illegible] aux Familles Nombreuses pour [illegible] des allocations du mois de décembre 1928 est déposé chez M. le Percepteur, où ils peuvent se présenter pour toucher.

A LA CAISSE D'EPARGNE. — Situation au 31 décembre 1928: 79 versements, dont 16 remboursements, [illegible] 42.050 francs.

9 remboursements pour 10.027 francs.

Administrateurs: MM. Gustave Wallaert et Georges Lorix.

A L'OLYMPIQUE SPORTING HALLUINOIS. — Avis aux membres supporters. — Il est rappelé aux supporters désireux d'accompagner le 13 courant l'équipe 1A à Oignies par chemin de fer, qu'ils ont à verser la somme de 8 fr. 70 au moment de l'inscription. Date extrême, mardi, 8 janvier, à 19 heures. Il est actuellement sera également aménagé pour le transport des supporters. Le nombre de places est limité. S'inscrire avant samedi 12 courant, au siège, chez M. J. Vanwalleghem, ou au terrain. Coût du voyage, 5 fr. à verser au moment de l'inscription. Départ à 11 h. 18. Rendez-vous au siège, Café Tierlé, 11, rue des Ecoles.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — [illegible] rue Saint-Pierre, 52 b.

RONCQ

Le cinquantenaire de la Fanfare du Blanc-Four

La vieille société musicale du Blanc-Four, à Roncq, si sympathiquement appréciée dans notre région se dispose à célébrer au cours du prochain été, le cinquantième anniversaire de sa fondation. A cette occasion, des fêtes importantes seront organisées qui occuperont plusieurs dimanches du mois de juin. Un grand festival aura lieu sous le patronage de la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais et l'Administration municipale de Roncq. Il est fixé au dimanche 23 juin. De nombreuses sociétés ont déjà promis leur précieux concours et parmi elles il en est une des plus importantes de Bruxelles. Tout fait donc dès à présent augurer du succès de cette fête.

Par la même occasion, une vingtaine de musiciens recevront l'Etoile fédérale ou la médaille d'honneur des vieux musiciens ou encore les diplômes de la Fédération.

Le Comité organisateur, en usant pour publier la date de cette solennité, formule l'espoir que par esprit de bonne confraternité, les sociétés des environs voudront bien s'abstenir d'organiser des fêtes le 23 juin, et laisser cette date à l'organisation des fêtes jubilaires du Blanc-Four.

Concert annuel des Anciens Combattants du Centre

La Commission rappelle que le grand concert annuel donné par le Cercle Molière, au profit de la Caisse de secours des A.C., veuves et orphelins, aura lieu le dimanche 20 courant, à 17 h., à la salle de spectacles, rue de la Latte.

Les tickets d'entrée seront mis en vente à partir du dimanche 13 courant, au siège, « Café de la Tête d'Or ».

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Le quatrième trimestre 1928 du chiffre d'affaires (forfait) sera perçu à Roncq (Centre), aux heure et local habituels, jeudi prochain, 10 janvier, et à Roncq Blanc-Four, le même jour, de 14h 15 h.

TAXE D'APPRENTISSAGE. — La Préfecture fait rappeler aux personnes et sociétés exerçant une profession industrielle ou commerciale, qu'elles peuvent se procurer des formules de déclarations des salaires payés en 1928. Les déclarations doivent être adressées directement à la Préfecture (2e Division), avant le 1er mars 1929.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Le Percepteur se rendra dans la commune, le lundi 7 courant, à 9 h., pour percevoir les impôts et payer les mandats du Trésor.

BOUSBECQUE

CONSULTATION DES NOURRISSONS au local habituel, « Café St-Georges », jeudi, à 15 h.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES (mensuel et forfait du quatrième trimestre 1928 sera perçu aux heure et local habituels, mercredi prochain 9 janvier.

QUESNOY-SUR-DEULE

LE GENDARME GERMAIN DUPONT REÇOIT LA MEDAILLE MILITAIRE

Nous relevons avec plaisir, au Journal officiel, du 4 janvier 1929, l'attribution de la Médaille militaire à M. Germain Dupont.

M. Germain Dupont compte actuellement 18 ans de services, 5 campagnes et 3 blessures.

Gendarme à la brigade de Quesnoy-sur-Deûle, il y exerce ses fonctions avec tact, et la population quesnoyenne se réjouira de la distinction dont il vient d'être l'objet de la part du gouvernement.

Nous l'en félicitons sincèrement.

AVIS AUX COMMERÇANTS. — Tous les détaillants (dépositaires, détaillants, garagistes, etc.), vendant des essences de pétrole, benzole, benzine, toluènes et essences de houille, doivent déclarer de suite, à la recette buraliste, les stocks de ces marchandises existant dans leurs magasins à la date du 1er janvier 1929.

LE CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES se rendra à la Mairie, mardi, de 14 à 17 h.

PAIEMENT DU CHIFFRE D'AFFAIRES (mensuel et forfait), de la taxe sur les automobiles et du droit de licence, lundi 7 janvier, de 13 h. 30 à 16 heures, à la mairie, rue de Warneton.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — André Degryse, rue de Comines.

Publications de mariages. — Henri Adrien, ouvrier, rue de Verlinghem, et Joveneau, s. p., 43, rue du Lazaro, à Marcq-en-Baroeul. — Michel Crousset, cultivateur, hameau du Loup, et Léa Clarebout, cultivatrice, « Le Corbeau », à Verlinghem.

COMINES

INSCRIPTION DE LA CLASSE 1929. — Il sera procédé pendant la période du 7 au 12 janvier inclus, à l'inscription des jeunes gens nés du 1er janvier au 30 juin 1909.

En conséquence les intéressés seront à se présenter à la mairie, guichet 1, porteurs du livret de famille de leurs parents.

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES. — Tous les assurés nés en décembre doivent échanger leur carte à la Mairie avant le 20 janvier 1929. Les retardataires nés dans les mois précédents, doivent remplir cette formalité au plus tôt.

DECLARATION DES VEHICULES AUTOMOBILES. — Les propriétaires de véhicules automobiles sont invités à faire leur déclaration annuelle à la Mairie, avant le 10 janvier courant. Des formules sont à leur disposition à la Mairie, guichet N. 1.

AVIS AUX ETRANGERS. — Il est rappelé aux détenteurs de cartes d'identité d'étrangers valables pour les années 1927-28 qu'ils doivent en demander le renouvellement au cours du premier trimestre 1929. Ils devront se présenter au Commissariat de police, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h. 30.

WERVICQ-SUD

LES FUNERAILLES DE M. H. LEWILLE ancien combattant de 1870-71

C'est en présence d'une nombreuse assistance qu'ont eu lieu, en l'église paroissiale, les funérailles de M. Henri Lewille, décédé à l'âge de 84 ans. Le défunt était ancien combattant de 1870-71, et grand-père de M. Joseph Isaac, secrétaire-adjoint de la paroisse et secrétaire de mairie. Les Anciens Combattants étaient représentés à la cérémonie par MM. Jérôme Hot, Dominique, L. Carlier, Doll. Au cimetière, M. Dael, le doyen combattant de 1870-71 de la commune, prononça quelques paroles d'adieu. On remarquait dans l'assistance: M. Jules Dorny, maire; MM. les abbés Olivier, missionnaire diocésain, Bentin, professeur au Petit-Séminaire d'Hazebrouck, etc...

M. JOSEPH ISAAC EST NOMMÉ SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Par arrêté préfectoral, M. Joseph Isaac, secrétaire-adjoint de la mairie, vient d'être nommé définitivement secrétaire de la mairie de Wervicq-Sud.

Il succède dans ses fonctions à la regrettée Mlle Zoé Duvignon, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

CONSULTATION DE NOURRISSONS [illegible] à 15 h., service de la consultation prénatale.

TOURNEE MENSUELLE DU PERCEPTEUR. [illegible] Wervicq, de 14 à 16 h.

LILLE

LA MESSE DE REQUIEM POUR LES MORTS DU GROUPEMENT DE L'ENTENTE REPUBLICAINE

L'Entente républicaine du vieux Lille a fait célébrer, dimanche, en l'église Saint-André, à Lille, une messe de « Requiem », pour le repos des âmes de MM. Emile Service, son fondateur et premier président; Georges Vandame père, ancien député; Georges Vandame fils, Jean Demeyer, membre bienfaiteur et des membres défunts du groupement.

Précédés du drapeau, un grand nombre d'adhérents se sont rendus en cortège du siège, rue de Jemmapes, jusqu'à l'église Saint-André.

Dans le chœur de l'église, un catafalque était dressé. L'assistance était des plus nombreuses et parmi les personnalités présente, on remarquait, M. Maxime Vandame et plusieurs membres de la famille Vandame; MM. L. Nicolle, député; P. Saillebert et G. Guibaut, conseillers généraux; Cateloire, Schaepelynck et M. Thellier de Poncheville, conseillers d'arrondissement; J. Duburcq, ancien adjoint au maire; Prosper Rigot, Julien Bernaert, président du groupement du Vieux-Lille; Paul Chombart et Dode, vice-présidents; Dupire, secrétaire général; P. Havez, Michel Saibert, Scheers, président du groupe de l'Entente de l'Hospice général; Behaghel, etc.

Après l'évangile, M. l'abbé Crette, après avoir prononcé l'éloge funèbre des défunts, a félicité l'Entente du Vieux-Lille de son geste et a paraphrasé sa devise: Entente et Solidarité.

A la tribune, la « Schola » paroissiale a interprété le programme suivant: « Puer Natus », à trois voix, de Gabori; « Pastor es tu » de Rater, à quatre voix mixtes, avec accompagnement de trompettes; « Lauda Sion », harmonisé par Méhul, et « De Profundis ».

Au cours de la messe, la quête a été faite par Mmes Julien Bernaert, Paul Chombart et A. Béhaghel.

LES CONFÉRENCES SUR L'HISTOIRE DE LILLE

Le cours public, fait à la Faculté des Lettres, 9, rue Auguste Angellier, par M. de Saint-Léger, sur « Lille et la Flandre wallonne aux 17e et 18e siècles », interrompu pendant les congés du nouvel an, reprendra le mardi 8 janvier 1929, à 17 h. et se poursuivra tous les mardis à la même heure.

Cours d'histoire de la civilisation roumaine. — Le mardi 8 janvier, à 15 h. 45, aura lieu à la Faculté des Lettres (salle Léon Moy) la première leçon de M. Emerit, professeur agrégé de l'Université sur « L'histoire de la civilisation roumaine » (fondation de l'Institut du Sud-Est européen). Cours public.

Cours de psychosociologie de l'homme au travail. — Le mercredi 9 janvier, à 18 h. aura lieu, sous la présidence de M. Labbé, directeur général de l'Enseignement technique — la première leçon du cours public de M. le professeur R. Hubert sur la « Psychologie de l'homme au travail » (Grand Amphithéâtre de l'Université).

PERDU 2.000 caisses de la célèbre **Marmelade Hollandaise de luxe « LILIA ».** Gros: 10, rue d'Amiens, Lille. 32063d

CARNET DU JOUR

NÉCROLOGIE

— On annonce la mort de Mademoiselle Marie Bauduin, rappelée à Dieu le 4 janvier 1929, à Tourcoing, dans sa 81e année. Les funérailles auront lieu le Mardi 8 janvier 1929, à 9 heures, en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau), Tourcoing.

Guérissez ENGELURES GERÇURES CRYVARES pour POMMADE ARDAIN Toutes Pharm.

TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE DOUAI

— **Danseur mondain.** — Bernard Granger, originaire de Saint-Chamond, était revenu d'un voyage au Brésil avec 200.000 francs, gagnés dans des conditions mystérieuses.

— « J'étais voyageur de commerce », se permet-il de répondre à la question du président.

— « Mais dans quel genre de commerce ? »

C'est plus délicat et une instruction est actuellement ouverte par le parquet de Saint-Etienne contre Granger, inculpé de s'être livré à la traite des blanches. Le casier judiciaire de Granger est du reste déjà noir de condamnations, suivant sa pittoresque expression. Notre aventurier vint échouer à Lille en compagnie de la femme Cuttet, sortie de la rue du Hâvre, à Paris, et qui [illegible] mondes de [illegible].

Arrêté à Lille, [illegible] une couverture avant d'entrer au dépôt. Il lance cette couverture dans les jambes des agents [illegible] gardalent et il cherche à prendre la fuite. Mais il ne réussit qu'à enfoncer une porte vitrée d'un coup de tête.

Le tribunal correctionnel le condamne à quatre mois de prison, sous la triple inculpation de violences, bris de clôture et rébellion d'étranger.

Sur appel du ministère public, Granger comparaissait hier devant la Cour.

La Cour infirme [illegible] au danseur mondain.

— **La qualité de l'eau de Javel.** — M. Sylvain Goetz, 40 ans, épicier, rue Jeanne-d'Arc, à Lille, adhérent aux usines Kuhlmann, [illegible] Javel (Seine), rue Gérard, 47, a été mettre [illegible] Amiens [illegible] détail.

Seulé, il en [illegible] quelques [illegible] au détail. Il monte à environ [illegible]. Mais ses bonbonnes ne portent [illegible] degrés de leur contenu. [illegible] Il prétend qu'il ignorait les [illegible] de l'eau de Javel est considérée comme [illegible] 12° [illegible] 9° toilette bien [illegible] directeur des usines de Bethune [illegible] Amiens.

Sur appel du ministère public, l'affaire est renvoyée devant la Cour. Après [illegible] la Cour a [illegible] la Cour a [illegible] dont [illegible].

MAUX DE TÊTE MIGRAINES NÉVRALGIES GRIPPE — POUDRE **ALGO** [illegible] Guebaux [illegible]

PAS-DE-CALAIS

Un cycliste est victime d'une agression sur la route de Béthune à Mazingarbe

Vendredi dernier, M. Romain Helleboid, 24 ans, garde-manège, rue de la Gare, à Béthune, était allé porter ses vœux de bonne année à ses parents qui habitent Vendin-lès-Béthune, et à sa sœur, qui demeure à Douvrin.

Dans cette dernière [illegible] pour Béthune et empruntant la bicyclette [illegible] rentrer à son domicile où [illegible] l'attendait.

Lens fut traversé sans encombre, puis Loos-en-Gohelle. Il roulait [illegible] Béthune, vers 19 heures 30, quand, [illegible] au haut de la côte 70, sur le territoire [illegible], il fut assailli par deux individus [illegible]. Ceux-ci obligèrent à descendre de vélo. Immédiatement [illegible] coups de pied et de poing [illegible] Helleboid reçut un coup de pied si violent dans le bas du ventre qu'il tomba à la renverse [illegible].

Les deux bandits [illegible] voler son portefeuille [illegible] et son livret militaire.

Leur coup fait les [illegible] dans la direction de Loos-en-Gohelle; [illegible] victime reprenait ses sens à ce moment et n'a pu voir de quel côté ils fuyaient.

Avec mille difficultés, M. Helleboid put se traîner jusqu'au café Lanion, sur la route de Mazingarbe, où on lui porta secours. Le docteur Valle appelé, lui prodigua des soins et le fit transporter à l'hôpital de Lens, où l'on constata la gravité de son état.

M. Baron, commissaire de police de Mazingarbe, se mit immédiatement à la recherche des agresseurs; il prévint également ses collègues des environs et la gendarmerie, qui se mirent en quête de rechercher les [illegible]. Jusqu'à présent, on n'a pu les retrouver; plusieurs pistes seraient suivies.

Un incendie cause 30.000 fr. de dégâts à Nœux-les-Mines

A Nœux-les-Mines, un incendie a détruit un baraquement occupé par [illegible] ouvriers polonais célibataires. Les pertes atteignent le chiffre à 30.000 francs environ. La cause du sinistre est inconnue.

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 7 janvier 1929 N° 37.

Nos actes nous suivent

PAR

PAUL BOURGET

III

La physionomie morte de l'endroit ne s'animait qu'aux jours où quelque procès retentissant — ainsi l'affaire Sitnikoff — y attirait un flot de spectateurs. La colonnade du Palais et l'escalier monumental contrastent, dans leur aspect de construction toute récente, avec ce décor ancien du Paris de jadis.

Le père de Patrick, trente-neuf ans auparavant, servait dans les rangs des insurgés dont la sauvagerie allumait le terrible incendie qui faillit détruire la Sainte-Chapelle, toute voisine. Si sentiment ou vandalisme lui eût fait horreur ! Non, puisqu'il avait inventé un explosif, heureusement inemployé, — « malheureusement, » aurait dit la jeune fille que le jeune homme voyait maintenant aller et venir, le long des grilles, au bas des marches des lions, car Marie-Jeanne l'attendait, enveloppée d'une mante courte, de nuance sombre, qu'elle remontait par instants, d'un geste à la fois contracté et gracieux. C'était tout elle. Son visage, à moitié caché par l'ombre de son chapeau de feutre, se tournait ici de-là, dans un aguet fiévreux.

— « Si elle épiait ma venue avec cette impatience, à cause de moi ! » pensa Patrick. « Non. Elle n'a qu'une idée, hélas ! arriver plus tôt dans la salle d'audience... Et c'est mieux ainsi. »

Mais déjà elle l'avait vu. Ils s'abordaient.

— « Allons, » disait-elle, « pour être au premier rang. »

Et, lég